

Zeitschrift: Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire
Herausgeber: [s.n.]
Band: 5 (1998)
Heft: 3

Artikel: Eglise catholique et loisirs : rapport présenté à la conférence des présidents des organisations internationales catholiques (Fribourg, 11-13 fevrier 1939)
Autor: Trisconi, Michela
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-16027>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EGLISE CATHOLIQUE ET LOISIRS

**RAPPORT PRESENTE A LA CONFERENCE DES PRESIDENTS
DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES CATHOLIQUES
(FRIBOURG, 11–13 FEVRIER 1939)**

MICHELA TRISCONI

Le rôle de l'Eglise catholique dans le développement des pratiques sportives offre un terrain d'études et de rencontre pour l'historien des mentalités religieuses et l'historien du sport. Par ce croisement d'approches, il est possible de mesurer un certain processus d'adaptation à la modernité par le catholicisme dans la première moitié de ce siècle.

Il est bon de rappeler à cet effet, que l'avènement de la société moderne pose à l'Eglise catholique toute une série de problèmes autour de la redéfinition des modalités de sa présence, de son influence, afin de regagner la place qui lui fut primordiale.¹ D'une manière générale, l'Eglise catholique a toujours affirmé son droit à se prononcer en matière sociale, sur les traits fondamentaux de l'existence humaine, les besoins essentiels, les conditions de vie. Etant passée, dans les années 1890, du repli nostalgique au combat social et politique, la hiérarchie ecclésiastique encourage ses rangs dans des initiatives qui visent à restaurer une société imprégnée de valeurs chrétiennes par le recours à des méthodes d'apostolat «modernes»: une élite de jeunes militants, véritable armée d'une nouvelle croisade, se rallie dans un combat qui exclut tout compromis avec l'adversaire, moderniste, matérialiste et athée. Durant les années 20, cette lutte d'influence s'instaure surtout auprès des milieux de la jeunesse par le biais de l'Action catholique, qui mobilise les fidèles laïcs dans un travail d'apostolat.² Exemple des nombreuses initiatives entreprises par les catholiques sur le terrain social, le rapport présenté par le père Marc Dubois O. P. témoigne des inquiétudes des milieux laïcs vis-à-vis de l'emprise des mouvements protestants et socialistes sur les organisations des loisirs, et envisage leur coordination au niveau international afin de gagner de l'influence sur le terrain national.

Il faut avoir à l'esprit la longue tradition de méfiance de l'Eglise catholique à l'égard des loisirs profanes et de la sociabilité ludique, pour mesurer l'acceptation des activités des loisirs, qui sont conçues à l'intérieur d'une référence religieuse. De ce point de vue, le but principal est de former l'enfant et le jeune homme à la vie chrétienne. Le but secondaire est de cultiver les vertus na-

140 ■ turelles, la sincérité, l'honneur, la gratitude, la politesse, dans un deuxième

temps «de développer par l'emploi rationnel la gymnastique, du tir, du sport, des forces physiques et morales des jeunes».³ Ainsi à la fin du XIXe siècle, le sport est l'élément central de patronages catholiques conçus, à l'origine, en vue de l'encadrement essentiellement religieux de la jeunesse des classes populaires urbaines.⁴ Or, le foisonnement d'un associationnisme spécifique aux loisirs, généralisé à toute classe sociale et au-delà de la référence confessionnelle, pose la question sur la manière de réaliser une vaste structure d'accueil internationale apte à coordonner les organisations de loisirs conformément à la pensée catholique. C'est le débat qui occupe en 1939 les représentants des organisations catholiques internationales. A cet égard, il est intéressant de noter que le fait de réfléchir et d'envisager des solutions concrètes aux nouveaux problèmes issus de la culture de masse amène ces organisations à accepter la modernité telle quelle, ce qui à l'époque ne pouvait pas se faire sans écueil vis-à-vis de la hiérarchie ecclésiastique, figée dans un «système romain» désireux de s'ériger en médiateur unique entre culture d'Eglise et culture extérieure.⁵

LA CONFERENCE DES PRESIDENTS: UN LOBBY DES ORGANISATIONS CATHOLIQUES AUPRES DE LA S. D. N.

Avant d'entrer dans le vif de l'analyse du document, il nous semble intéressant de nous pencher un instant sur cet organisme assez peu connu. C'est en 1927 que l'Union catholique d'études internationales (U. C. E. I)⁶ prend l'initiative de réunir à Fribourg les responsables des diverses associations internationales catholiques, donnant ainsi naissance à une Conférence des présidents qui allait continuer à siéger régulièrement jusqu'à la veille du second conflit mondial.⁷ Il s'agit d'un organisme qui regroupe les associations catholiques gravitant dans l'orbite de la S. d. N.; il vise à assurer les liens entre ces «Internationales» et leur permettre de se concerter en vue de défendre les principes et les intérêts catholiques face aux organisations neutres. Dix associations⁸ s'occupant de l'apostolat et de la formation dans le domaine social (en particulier dans le cadre de la jeunesse) répondent favorablement à l'initiative de l'U. C. E. I.⁹ Fait apparemment assez surprenant, ces rencontres se déroulent (de 1927 jusqu'à leur interruption en 1939) de manière privée et confidentielle, voire secrète, dans un cadre officieux sans aucune manifestation extérieure, ni écho dans la presse. Cela contraste à plusieurs égards avec la tradition des grands rassemblements, pompeux et grouillants, que les organisations catholiques avaient l'habitude d'organiser dans un but de propagande. L'argument officiel invoqué renvoie à la volonté d'éviter l'impression dans ■ 141

l'opinion publique qu'on a affaire à une super-organisation des internationales catholiques qui conspire contre les autres institutions.¹⁰ Cependant, il existe une autre raison liée à l'attitude complexe du Vatican. Exclu de la tribune genevoise suite aux pressions italiennes, le Saint-Siège considère le travail mené à Genève comme le produit des agissements des milieux franc-maçoniques, protestants, de gauche, opinion qui s'étend fatalement à tout organisme catholique collaborant avec la S. d. N.¹¹ Bien que durant les années 30 ses positions se nuancent quelque peu, Rome ne voit pas de bon œil le travail international déployé par ses rangs laïcs, car elle y perçoit notamment des accommodements aux valeurs modernes. Par conséquent, malgré une forte croissance dans le nombre de ses membres,¹² la Conférence des présidents des organisations internationales catholiques garde son statut informel, ce qui affaiblit considérablement son pouvoir décisionnel.¹³

En 1938, un rapport rédigé par le secrétaire administratif de Pax Romana, Rudolf Salat, met en évidence les faiblesses d'un organisme demeuré incapable de coordonner une action commune.¹⁴ R. Salat plaide pour une transformation de la Conférence en un centre de travail permanent qui serait à disposition aussi bien des autorités ecclésiastiques que des organisations catholiques, dans le but d'offrir des conseils et de répondre aux nombreuses questions sociales d'ordre international. Cette réforme paraît aux yeux de Salat d'autant plus urgente que certains problèmes – éducation, hygiène, problèmes féminins, pacifisme, missions, communisme – retiennent fortement l'attention au niveau national et appellent une position cohérente de la part des organisations catholiques s'intéressant à ces sujets.¹⁵ Nul doute que l'idée de Salat de créer un lobby de pression catholique devait surtout servir à renforcer la position des organisations catholiques au sein des institutions internationales, mais également à intervenir auprès du Saint-Siège sur la nécessité d'un tel organisme.

Cependant, le projet est vite mis à l'écart par les membres de la Conférence. Elle lui préfère l'option (plus réaliste à moyen terme) d'élargir l'étude des problèmes sur lesquels les organisations catholiques sont amenées à intervenir dans les débats des commissions. C'est ainsi que dans l'ordre du jour de la Conférence de 1939 figure notamment la question des loisirs.¹⁶ Le père Marc Dubois O. P. est désigné en tant que représentant de Pax Romana pour rédiger le rapport, dont nous reproduisons ci-après un extrait.

*LES LOISIRS. NOTE CONCERNANT L'ETUDE PAR LA CONFERENCE
DES PRESIDENTS DES QUESTIONS POSEES AUX CATHOLIQUES
PAR LE DEVELOPPEMENT ET L'ORGANISATION DES LOISIRS (1939)¹⁷*

I. LES FAITS DOMINANTS

1) La progression impressionnante du nombre des gens qui recourent aux services des organisations de loisirs manifeste que notre problème concerne désormais une portion considérable de l'humanité. L'avantage spirituel ou le détriment moral de tant d'âmes est une affaire grave, d'où peut provenir une évolution notable de la civilisation

2) car les campagnes d'éducation ouvrière s'amplifient tendant à mettre en relief l'idée que les loisirs sont le temps le plus propice à un accroissement de la valeur humaine de l'ouvrier ou de l'employé.

Nous devons donc savoir exactement le sens donné çà et là à l'idée de valeur humaine et quelle peut être son incidence sur le sens chrétien de toute la vie,

3) étant donné surtout que ces campagnes rencontrent un intérêt croissant dans les masses ouvrières qui se trouvent ainsi dans un état d'esprit réceptif. Cette réceptivité rend plus grave le problème du climat spirituel des organisations de loisirs.

4) Le développement des législations ou des réglementations conventionnelles dans tous les pays, y compris, partiellement au moins, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis d'Amérique

a) établit durablement, comme un trait acquis de la société nouvelle, le fait des congés payés, loin de leur laisser un caractère adventice et, partant, négligeable.

b) étend progressivement le nombre des catégories de salariés bénéficiaires de ces congés.

Notre attention doit se porter sur les répercussions morales et spirituelles de ces faits juridiques, notamment sur tout ce qui à ce propos, pourrait directement ou de biais entraver l'influence du catholicisme en favorisant l'influence des autres familles spirituelles, ou au contraire devenir un instrument d'expansion de nos œuvres.

II. LE CATHOLICISME EN FACE DES ORGANISATIONS DE LOISIRS

Le nombre des organisations de loisirs est en progression quasi géométrique. L'activité des œuvres catholiques, notamment en Argentine, en Belgique, en France, se manifeste ici par une éclosion digne d'éloges. Cependant, on doit reconnaître que l'action du protestantisme et du socialisme a été considérable; ce qui doit d'autant plus nous rendre attentifs que nombre de baptisés adhèrent ■ 143

à des formations syndicales socialistes et sont en conséquence exposés à vivre leur congé payé dans un climat anti-chrétien.

On notera que les organisations de loisirs sont instituées soit par les associations ouvrières, soit par les employeurs, soit par les associations privées, soit par les pouvoirs publics; que ces derniers agissent soit directement par services ministériels ou interministériels, soit par groupements interposés: associations de droit public: par exemple la «Worker's Progress Association» aux Etats-Unis.

Il semble nécessaire que dans chaque pays l'on possède le tableau complet de ces institutions de loisirs et la notation de leur ambiance spirituelle, afin d'être en mesure d'en détourner les gens en connaissance de cause ou, au contraire, d'y orienter ceux-ci.

L'influence des pouvoirs publics s'exerce le plus souvent par la voie d'organismes nationaux ou régionaux de coopération ou de coordination; par exemple, la Commission nationale belge des vacances ouvrières, la Commission luxembourgeoise des Loisirs, la direction nationale argentine du Tourisme. On cherchera à déterminer la place qu'y tiennent les catholiques, et, dans chaque pays, les voies d'accès de l'influence catholique en vue de son développement.

Pour moi, je ne crains pas de porter témoignage que mes contacts avec les dirigeants des œuvres non-catholiques, y compris les socialistes, m'ont prouvé que l'étendue des clientèles de nos œuvres catholiques nous donne hautement le droit de revendiquer une place importante dans ces Commissions.

Articulé autour de quatre parties (dont nous présentons les deux premières), la note du père Dubois est le résumé d'une étude qu'il avait publiée deux années auparavant. L'auteur n'est donc pas un néophyte de la question qu'il avait déjà travaillée en tant que membre de l'U. C. E. I., représentant de Pax Romana au sein de l'Institut international de Coopération intellectuelle et du Comité d'Entente des grandes associations internationales. Yves-Marc Dubois (1897–1979) a fait ses études philosophiques et théologiques au Saulchoir, qui est à l'époque un centre de recherche théologique et historique fidèle à l'inspiration thomiste, fortement engagé face aux problèmes posés aux chrétiens par la culture contemporaine. C'est ici qu'il fait la connaissance de Marie-Dominique Chenu, dominicain, historien du Moyen Age, professeur puis régent des facultés du Saulchoir de 1920 à 1942, et inspirateur de nombreuses ouvertures dans la théologie contemporaine: action catholique et laïcat, prêtres ouvriers, symbolisme et littérature, justice et paix, etc. C'est sous l'impulsion du père Chenu, que le Saulchoir propose, à partir des années 20, une «théologie positive» basée sur une méthode historico-critique, qui permet le dépassement de la position d'opposition polémique que l'Eglise catholique a toujours nourri à l'égard de la

En 1937 Dubois publie deux études *Que deviendront les étudiants? Etude sur le Chômage des jeunes diplômés*,¹⁹ et *L'Aspiration Ouvrière vers la Culture et les Loisirs des Travailleurs*,²⁰ qu'il dédie au père Chenu. C'est ce dernier livre qui a inspiré le rapport présenté à la Conférence des présidents en février 1939. Puisant dans les données mises à disposition par le Bureau International du Travail (B. I. T.) et les Bureaux universitaires rattachés à la S. d. N., Marc Dubois essaie d'élargir la perception du problème et de proposer des solutions à un niveau international. D'un autre côté, il perçoit les loisirs comme une production de la société moderne qu'il ne faut pas condamner par une attitude dogmatique, mais au contraire utiliser comme un levier culturel d'amélioration de la condition humaine.

La thèse générale que l'on retrouve dans les écrits de Dubois est que si la taylorisation et la rationalisation ont eu comme causes néfastes le chômage, ils sont également responsables de la production de temps libre à consacrer aux loisirs.²¹ Comme il l'écrit dans le livre, les loisirs ont «une potentialité d'élévation culturelle pour le moral du monde ouvrier», qu'il faut savoir canaliser: «La rationalisation apparaît alors comme l'occurrence, ingénieusement provoquée, en vertu de laquelle l'homme peut diminuer la durée de sa vie *d' homo faber*. Les loisirs semblent à leur tour devenir l'occasion offerte à l'homme d'augmenter la durée de sa vie *d' homo sapiens*.»²²

Il faut savoir que cette approche se démarque sensiblement de la position officielle de l'Eglise selon laquelle *Mens sana in corpore sano* est une union harmonieuse souvent plus rêvée que réalisée. Elle se détache également du fait que l'Eglise estime en général les activités de loisirs comme un attrait puissant et par là trop exclusif pour les jeunes, au détriment de l'étude des questions religieuses et sociales, indispensables à la formation des militants de l'Action catholique. A cet égard, l'Encyclique *Divini Illius Magistri* (31 décembre 1929) mettait en garde contre «l'éducation physique elle-même, comme on l'appelle, [qui] ne doit pas être considérée comme étrangère à son magistère maternel, précisément parce qu'elle est un moyen qui peut servir à nuire à l'éducation chrétienne».²³

Ainsi, dans «Les faits dominants» décrits par Dubois dans son document, on met en évidence la progression des activités de loisirs chez les salariés, d'où il ressort assez clairement que l'Eglise est restée en marge. En particulier, l'auteur parle de «progression quasi géométrique», et généralisée de l'Europe (France et Belgique) aux Amériques (Argentine et Etats-Unis). Il est indéniable que, durant les années 20, les sports collectifs deviennent dominants et entraînent la multiplication des compétitions. Les organisations ouvrières qui les ont en charge connaissent une croissance spectaculaire, facilitée par la réduction du temps de travail (journée de 8 h et semaine anglaise). A partir des années 20-30, ■ 145

les choses changent graduellement de par une volonté de constituer un espace totalement séparé des influences bourgeoises ou du contrôle patronal: dans ce sens, le sport ouvrier est pensé comme l'envers du sport paternaliste. On assiste désormais à l'émergence de nouvelles organisations internationales qui fédèrent les associations nationales: à l'Internationale socialiste d'éducation physique fondée à Gand en 1913 succèdent en 1920 l'Union internationale ouvrière pour l'éducation et le sport, puis en 1925 l'Internationale sportive ouvrière socialiste. De plus, dès 1921 à Prague ont lieu des Olympiades ouvrières, d'abord non officielles, puis officiellement organisées dès 1925 à Francfort-sur-le-Main, en 1931 à Vienne, en 1937 à Anvers. En 1921 est fondée une Internationale du sport rouge.²⁴

Ces faits sont certainement connus par Dubois lorsqu'il parle d'un antagonisme entre les organisations de loisirs: d'une part – écrit-il – on assiste à un encadrement selon la confession, qui est dirigé par les organisations protestantes, de l'autre à un partage entre les classes sociales – ouvriers, employeurs –, enfin à un contrôle des pouvoirs publics ou privés. A vrai dire, il évoque ici un débat récurrent dans les milieux de l'Eglise insistant sur le fait que le catholicisme semble en train de perdre la classe ouvrière qui vire à gauche.²⁵ Cette affirmation s'appuie sur la constatation suivante: la transplantation urbaine d'un prolétariat industriel moderne, liée à l'exode rural constitue le facteur le plus inéluctable de détachement religieux, se répercute inévitablement sur les pratiques de dévotion, notamment sur la sanctification du dimanche.²⁶ Il était courant à cette époque de considérer la pratique religieuse comme un indice de la fidélité à l'Eglise: elle était perçue comme un élément central de la religion, au travers de laquelle on mesurait l'état de santé de l'institution.²⁷

Face à ces problèmes, Marc Dubois ne propose pas de solutions définitives: il indique en premier lieu la création d'un bureau international, apte à livrer une information orientée sur les transports, les lieux de séjour, les équipements, les logements, le tourisme en général, etc. Car, c'est bien en intervenant par la propagande des loisirs qu'on peut établir d'importants canaux d'influence morale et idéologique. Par conséquent, l'Eglise par le biais de ses organisations, doit s'occuper du problème en le ramenant dans sa sphère d'influence et éviter toute prise de position dogmatique. C'est tout le sens qu'il attribue à une «organisation des loisirs»: une présence massive d'organisations catholiques coordonnées par un bureau permanent aurait l'avantage d'octroyer un statut international officiel aux revendications de provenance catholique. C'est pour ces raisons que le document avait été rédigé pour être envoyé à Rome afin de plaider la cause du bureau permanent auprès du cardinal Pizzardo de la Congrégation des Séminaires et des Université d'études.

Deuxième Guerre mondiale – passeront un coup d'éponge sur ces projets d'organisation internationale des loisirs. Dans la société de l'après-guerre, les enjeux auront passablement évolué. Les œuvres catholiques s'organisent internationalement, encouragées cette fois fortement par le Vatican. Les Organisations Internationales Catholiques (O. I. C.) deviennent ainsi une nouvelle force de l'Apostolat des Laïcs qui jouera un rôle important dans le développement et la coordination de l'action des catholiques sur le plan international, en particulier auprès de l'U. N. E. S. C. O. et de l'O. N. U.²⁸

Enfin, il est permis de considérer que si la question des loisirs n'a pas été centrale dans les préoccupations des milieux catholiques, elle a su attirer leur attention à la fin des années 30 en tant que nouveau phénomène de masse et servir d'argument aux revendications pour la création, auprès de la S. d. N., d'un lobby laïque de réflexion sur la modernité.

Notes

- 1 Une vaste littérature couvre ce thème. Voir en particulier Danièle Hervieu-Léger, *La Religion pour Mémoire*, Paris 1993; Peter Berger, *The Sacred Canopy, Elements of a Sociological theory of Religion*, New York 1967; Olivier Tschannen, *Les Théories de la sécularisation*, Genève 1992. Pour ce qui concerne le cas suisse voir Urs Altermatt, *Le catholicisme au défi de la modernité. L'histoire sociale des catholiques suisses au XIXe siècle et XXe siècle*, Lausanne 1994.
- 2 Gérard Cholvy, *Mouvements de jeunesse. Chrétiens et juifs: sociabilité juvénile dans un cadre européen 1789–1968*, Paris 1985.
- 3 Gérard Cholvy, «Patronages et Œuvres de jeunesse dans la France contemporaine», *Revue d'Histoire de l'Eglise de France* LXVIII (1982), 235–265.
- 4 Voir sur cette question Michel Lagrée, *Les origines de la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronage de France, 1898–1914*, Univ. de Paris X-Nanterre 1969 (Mémoire de maîtrise), ainsi que «Sport et sociabilité catholique en France au début du XXe siècle», in *Colloque sur la naissance du Mouvement sportif en France*, Lyon 1986.
- 5 Etienne Fouilloux, «Le catholicisme», in J.-M. Mayeur et al. (dir.), *Histoire du christianisme*, Paris 1990, 150–185.
- 6 Marius Michaud, *Les efforts de la Suisse en faveur d'une meilleure compréhension internationale, 1914–1939*, Fribourg 1964 (Mémoire de licence); Philippe Trinchan, *L'Union catholique d'études internationales. Monographie d'un groupe de promotion catholique à la Société des Nations (1920–1939)*, Fribourg 1988 (Mémoire de licence).
- 7 Sur cet organisme, les études d'Andrea Mattiazzo, «La Conferenza dei presidenti delle organizzazioni internazionali cattoliche», *Studia patavina* XXIV (1977); «Le internazionali cattoliche: origini e programmi», in *Genesi della coscienza internazionalistica nei cattolici fra '800 e '900*, Padoue 1983, 59–168.
- 8 Lors de la réunion de 1939 s'ajoutent 14 autres organisations.
- 9 Lettre de Rudolf Salat au comte della Torre, Président de l'Union internationale de la presse catholique, 1. 2. 1939, dossier Comité de Continuité, Conférence des Présidents des associations catholiques 1939, Archives Pax Romana déposées à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, ci-après APR.
- 10 Lettre de Rudolf Salat à Mgr Hubert Savoy, directeur du journal fribourgeois *La Liberté*,

1. 2. 1939, dossier Comité de Continuité, Conférence des présidents des associations catholiques 1939, APR.
- 11 Frédéric Yerly, «Entre Rome et Genève. Les catholiques en quête d'une «Société des Nations» idéale», *Equinoxe. Revue romande de sciences humaines* 89 (1997), 83–98.
- 12 A la Conférence de Fribourg du 11–13 février 1939, s'inscrivent environ 24 organisations catholiques internationales, tandis que cinq associations envoient des observateurs. Dossier Conférence des présidents 1930–1939, APR.
- 13 U. C. E. I.: Fondation de la Conférence des présidents, 5. 4. 1927, dossier Conférence des présidents 1928–1931, APR.
- 14 Nous nous permettons de citer ici notre récente étude «Une Internationale pour les universitaires catholiques. «Pax Romana» et ses tentatives de propagation en Amérique latine durant l'entre-deux-guerres», *traverse* 2 (1998), 112–122.
- 15 Rapport de Rudolf Salat à la Conférence des présidents, 1938, dossier Conférence des présidents 1930–1939, APR.
- 16 Rapport *Suites à donner à la Conférence des présidents*, mars 1938, dossier Conférence des présidents, 1930–1939, APR.
- 17 Dossier Conférence des présidents, 1930–1939, APR.
- 18 Marie-Dominique Chenu, *Une école de théologie: le Saulchoir. Avec les études de Giuseppe Alberigo, Etienne Fouilloux, Jean Ladrière et Jean-Pierre Jossua*, Paris 1985.
- 19 Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1937, 130.
- 20 Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1937, 59.
- 21 Marc Dubois, *Que deviendront les étudiants? Etude sur le Chômage des jeunes diplômés*, Paris 1937, 110–112.
- 22 Marc Dubois, *L'Aspiration Ouvrière vers la Culture et les Loisirs des Travailleurs*, Paris 1937, 1–2.
- 23 *Le Loisir et les loisirs. Choix de textes des papes et des évêques*. Introduction, annotations, index analytique des thèmes par Alban du Laurens, s. j., Paris 1963, 149.
- 24 Roger Chartier, Georges Vigarello, «Les trajectoires du sport. Pratiques et spectacle», *Le débat* (1982), 44–46.
- 25 François-André Isambert, «Enterrements civils et classes sociales», *Revue française de sociologie* (1960), et du même auteur, *Christianisme et classe ouvrière. Jalons pour une étude de sociologie historique*, Paris 1961.
- 26 Jean-Baptiste Duroselle, *Les Débuts du catholicisme social en France, 1822–1870*, Paris 1951.
- 27 Danièle Hervieu-Léger, *Vers un nouveau christianisme*, Paris 1987, 19–65.
- 28 Robert Bosc s. j., *La Société internationale et l'Eglise. Sociologie et Morale des Relations Internationales*, Paris 1961, 368–371.